



Chers internautes,

Je suis très heureux de m'adresser à vous toutes et à vous tous en ma qualité d'Ambassadeur du Royaume du Cambodge accrédité auprès de la République française, de la Principauté d'Andorre, de la République de Chypre, du Royaume d'Espagne, de la République hellénique, de la République italienne, de la République de Malte, de la République portugaise, ainsi que de la République de Serbie et de saisir cette occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue sur le site de l'Ambassade Royale du Cambodge à Paris.

Le Cambodge et la France sont liés par des liens historiques qui expliquent une relation riche et enrichissante dans tous les domaines. Il est à rappeler que feu Sa Majesté le Roi **NORODOM SIHANOUK** était l'un des Membres fondateurs de la grande famille de la Francophonie. L'année 2016 commémore aussi le 50<sup>e</sup> Anniversaire du discours historique de Phnom Penh prononcé par le grand Général de Gaulle en septembre 1966. Un autre grand événement a été le 25<sup>e</sup> Anniversaire de la signature des Accords de paix sur le Cambodge à Paris survenue le 23 octobre 1991. La coopération khmère-française s'est enrichie par un partenariat mutuellement avantageux.

Je voudrais aussi adresser mes remerciements et mes encouragements à tous ceux qui souhaitent se rendre à titre touristique ou pour investir au Cambodge où vous trouverez ci-dessous toutes les informations utiles :

1- Le Cambodge bénéficie de sols fertiles, d'un climat très favorable, de ressources naturelles non encore exploitées, d'un riche héritage historique et culturel, de magnifiques plages de sable blanc, d'îles, de rivières, d'affluents, de forêts tropicales et d'autres merveilles de la nature. Cela représente un formidable potentiel en attente d'investissement et de développement durable;

2- Le Cambodge jouit d'une stabilité politique et macroéconomique, d'une sécurité totale qui a permis au ce pays de bénéficier d'un développement économique fort et soutenu avec un taux moyen de croissance d'environ 7,7% par an au cours des cinq dernières années. En 2016, le taux de croissance a été de 7%, alors que le taux d'inflation bien maîtrisé ne dépasse pas 3% ;

3- L'économie libérale et ouverte sans discrimination entre investisseurs cambodgiens et étrangers est un atout supplémentaire. Le Cambodge est largement ouvert à tous les secteurs, incluant non seulement le secteur bancaire, mais également les assurances, les télécommunications en pleine priorité, sans partenaire national, contrairement à la plupart des autres pays dans le monde ;

4- Le Cambodge dispose avantagement de jeunes travailleurs prêts pour le marché du travail non encore exploités. Deux tiers d'entre eux ont moins de 35 ans. Ce chiffre dynamique devrait, selon les prévisions, se poursuivre dans les deux ou trois prochaines décennies ;

5- Le Cambodge se situe en Asie, considérée comme l'endroit dynamique du monde. Il fait également partie de la Communauté de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), en

pleine intégration économique régionale avec une population de plus de 620 millions d'habitants ;

6- Les produits du Cambodge bénéficient au sein de l'Union européenne d'un traitement favorable en vertu de l'Accord « Tout sauf les Armes ». Ils bénéficient d'une entrée en franchise de droits et d'un contingent libre sur les marchés européens, ainsi que d'un faible taux de taxations sur les autres grands marchés internationaux. Au sein de la Communauté Economique de l'ANASE, les biens produits au Cambodge peuvent être exportés vers les pays de l'ANASE sans aucune taxe d'importation.

Dans cette optique, je vous souhaite un excellent séjour au Royaume du Cambodge et de grand succès dans la perspective d'investissements.

**Dr. Widhya CHEM**